

rité du commerce lyonnais. Il s'agissait de faire refluer au trésor national les espèces métalliques et de faire accepter en échange un titre hypothécaire sur les biens confisqués du clergé. Le gouvernement réalisait ainsi un emprunt forcé. Dans l'origine, la combinaison parut heureuse aux financiers de la révolution ; car elle détermina quelques capitalistes à s'offrir pour adjudicataires des biens nationaux. Leur argent enfoui leur eût été stérile et le prêt à intérêt de leurs assignats eût été imprudent ; car, par suite de leur discrédit continuel, la somme remboursée à l'échéance n'eut pas la valeur de la somme prêtée. Cette première ressource fut d'abord épuisée. Le gouvernement, pour attirer d'autres acquéreurs, leur morcella ses domaines, et il accorda de longs délais à leur paiement. Il en résulta que les fruits, par le chiffre de leur prix vénal, soldèrent le prix capital de l'adjudication, et que le trésor eut bientôt dissipé l'immense fortune sur laquelle reposait son crédit. Telle fut la conséquence de l'émission immodérée des assignats. Le gouvernement y avait étouffé le pouvoir de battre monnaie.

Par une prétendue constitution civile, l'Assemblée nationale avait soumis le clergé à une nouvelle discipline. « La réforme
« alors, dit en substance M. Morin, cessa d'être une spéculation
« philosophique, et par le concours du peuple, elle se fit révo-
« lution. Sans en avoir la conscience, continue M. Morin, le
« peuple faisait du christianisme par la propagande de sa doc-
« trine d'égalité, de fraternité et de solidarité. Il est résulté de
« ce mélange de grandeur et de crime, dit en concluant M. Morin,
« un problème qui attend sa solution définitive et qu'il obtiendra
« par la fusion des deux autorités religieuse et civile. Mais Dieu
« seul a le secret des épreuves qu'il nous destine. »

Ecrire ainsi l'histoire, ce n'est pas rapporter la réalité des faits. Pendant les dix années qui suivirent le 4 mai 1789, ni les factions en révolte, ni la législation de trois anarchies ne furent inspirées par les dogmes et la morale du Christ. La messe de l'évêque d'Autun sur l'autel de la fédération, la bénédiction des arbres de la liberté furent les derniers adieux à la religion exilée.